

**LIGUE TUNISIENNE DES DROITS DE L'HOMME
(LTDH)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DES ETATS
FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

(Novembre 2022)



SOMMAIRE

1. Rapport d'audit	Page 2
3. États financiers	Page 7
<i>Etat de la Situation Financière</i>	Page 8
<i>Etat des Produits et des Charges</i>	Page 9
<i>Etat des flux de trésorerie</i>	Page 10
<i>Notes aux états financiers</i>	Page 11

RAPPORT D'AUDIT

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Aux Messieurs les adhérents de la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH)

Rapport sur l'audit des états financiers de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

Opinion avec réserve

Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH), comprenant la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état des produits et des charges et l'états des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers sont établis en dinars tunisiens et font ressortir des actifs nets de 79 296 dinars y compris un déficit de l'exercice s'élevant à 87 961 dinars.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de la Ligue au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes (NCT) et aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion*i. Gestion des sections de l'LTDH*

Les transactions et flux financiers réalisés par les 28 sections régionales de la LTDH ne sont pas pris en compte dans la comptabilité de cette dernière. En effet, l'ensemble des charges, des produits, des pertes et des gains réalisés par les sections au cours de l'exercice 2021 ainsi que les différents engagements pris par ces dernières ne sont pas traduits dans la comptabilité de la Ligue.

Nous avons adressé des demandes d'information aux 28 sections de la Ligue afin d'obtenir les éléments probants permettant de régulariser cette situation. Toutefois, le taux de réponse est très faible et ne permet pas de proposer les ajustements nécessaires.

ii. Recouvrement des Adhésions des membres

Le taux de recouvrement des adhésions des membres de l'LTDH est très faible et non homogène par exercice, cette situation prive la ligue des ressources stable et viole les dispositions des articles 7 et 9 des statuts de la ligue qui stipulent que « chaque membre est tenu de payer sa cotisation annuelle » a défaut il « perd sa qualité d'adhérent ».

iii. Report de TVA non fondé

Un ancien solde de TVA déductible s'élevant, au 31 décembre 2020, à plus de 39 414 dinars, figure parmi les actifs de la Ligue. Compte tenu du régime fiscal de la Ligue en matière de TVA, ce report de TVA devrait être apuré par le biais d'un compte de capitaux propres (correction d'erreur comptable).

iv. Tenue du registre des adhérents

La Ligue ne tient pas un registre des membres conformément aux stipulations de l'article 40§1&2 du décret-loi n°2011-88.

v. Inventaire de la caisse

Certaines caisses de projets n'ont pas fait l'objet un inventaire physique à la clôture de l'exercice et ce en infraction de l'article 17 de la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises.

L'absence de cet inventaire physique et son rapprochement avec la comptabilité ne nous permet pas d'estimer les éventuels écarts entre le solde des caisses existantes et celles comptabilisées et l'impact de ces écarts sur la valeur inscrite sur à la situation financière.

Par ailleurs, nous avons relevé un retard, parfois conséquent, dans l'apurement comptable des bordereaux des dépenses. Cette situation touche aux assertions de l'exhaustivité et du Cut-off des charges de l'exercice.

Questions clefs d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre le problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituaient les questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

i. Rapprochement des immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles de l'LTDH dont la valeur nette s'élève à 23 928 dinars n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique rapproché avec la comptabilité. L'absence de cet inventaire physique et son rapprochement avec la comptabilité ne nous permet pas d'estimer les éventuels écarts entre les immobilisations existantes et celles comptabilisées et l'impact de ces écarts sur la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles inscrite à la situation financière.

ii. Infraction aux dispositions légales

- La Ligue n'a pas encore tenu son Assemblée Générale annuelle relative aux exercices 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020. De ce fait, le rapport financier et moral des exercices en question demeure non approuvé. De plus, la Ligue est actuellement en infraction par rapport à l'article 21 de ses statuts et aux dispositions du décret-loi n°2011-88.
- La Ligue ne procède pas à la publication et la notification de la présidence de gouvernement, dans un délai d'un mois de leur réception, des données concernant les aides, dons, et donations d'origine étrangère conformément à l'article 41 du décret-loi n°2011-88.

Autres informations

Notre mission de commissariat aux comptes porterait initialement sur un mandat de trois exercices à savoir 2017, 2018 et 2019.

Pour des raisons d'efficacité et de contraintes de temps, le comité directeur de l'LTDH nous a confié, à titre exceptionnel, une mission d'audit des exercices clos au 31 décembre 2020 et 2021.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Une lettre à la direction a été adressée aux membres du bureau directeur de la LTDH dans laquelle ont été consignées les principales faiblesses organisationnelles et d'application des procédures ayant une incidence sur la pérennité du système de contrôle interne et sur la fiabilité des comptes de la Ligue. Mise à part l'insuffisance décrite au niveau de la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'autres insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

P/ Adly ABDELKEFI

Tunis, le 07 Novembre 2022

Expert-comptable membre de l'OECT



ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31.12.2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisien)

Au 31 décembre

Actifs	Notes	31/12/2021	31/12/2020
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	(4)	253 187	401 659
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		-	-
AC 3 - Autres actifs courants	(5)	104 372	44 071
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 7 - Immobilisations financières		160 251	156 000
AC 8 - Immobilisations corporelles	(6)	23 928	27 190
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	-
Total des actifs		541 737	628 920
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
PA 2 - Autres passifs courants	(7)	150 869	70 869
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	(8)	91 091	58 120
PA 4 - Provisions		-	-
PA 5 - Apports reportés	(9)	220 482	331 262
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
Total des passifs		462 441	460 251
AN 1 - Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		20 791	21 485
AN 3 - Subventions d'investissement		1 864	2 582
AN 4 - Autres actifs nets	(10)	-	-
AN 5 - Réserves		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficit reportés		144 601	221 520
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		(87 961)	(76 919)
Total des Actifs Nets		79 296	168 669
Total des Passifs et Actifs Nets		541 737	628 920

Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH)

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES AU 31.12.2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisien)

Au 31 décembre

PRODUITS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
PR 1- Cotisation des adhérents	(11)	290	1 125
PR 2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR 3- Subventions de fonctionnement	(12)	-	-
PR 4- Apports non monétaires		-	-
PR 5- Autres Apports	(13)	869 415	1 004 895
PR 6- Produits des placements		9 722	19 408
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
PR 8- Autres gains	(14)	13 118	12 192
Total des produits		892 545	1 037 620
CHARGES			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	(15)	637 098	604 358
CH 2- Charges de personnel	(16)	164 906	299 085
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	(6)	14 959	12 711
CH 4- Autres charges courantes	(17)	163 509	181 189
CH 5- Charges financières nettes		-	-
CH 6- Autres pertes		34	5
Total des charges		980 506	1 097 347
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		(87 961)	(59 727)

Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31.12.2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisien)

Au 31 décembre

Flux de trésorerie liés aux activités courantes	31/12/2021	31/12/2020
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	290	1 125
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	710 366	772 952
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	(670 449)	(719 952)
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	(106 236)	(180 922)
F7- Autres Décaissement des activités courantes	(66 496)	(158 795)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	(132 525)	(285 592)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(11 696)	(6 950)
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	(4 251)	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières		130 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(15 947)	123 050
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
F12- Encaissement des dotations	-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	-	-
Variation de trésorerie	(148 472)	(162 542)
Trésorerie au début de l'exercice	401 659	564 201
Trésorerie à la clôture de l'exercice	253 187	401 659

NOTE AUX ETATS FINANCIERS

Note N°1 : Présentation de Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH)

L/LTDH est une ONG fondée en 1976. Son siège social est situé à 43-45 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Le Colisée ESC B Bureau n° 257 Tunis. Présidé par Mr Jamel Msallem, elle exerce pour l'observation et la défense des droits de l'homme.

L/LTDH est l'une des composantes du quartet du dialogue national qui obtient le prix Nobel de la paix 2015 pour son succès dans la mission qui a abouti à la tenue des élections présidentielles et législatives ainsi qu'à la ratification de la nouvelle Constitution en 2014.

Note N°2 : Respect des normes comptables tunisiennes, bases de mesure et principes comptables spécifiques

Les états financiers de L/LTDH arrêtés au 31 décembre 2021, ont été préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et en application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

L/LTDH arrête ses premiers états financiers conformément à la nouvelle norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres OSBL approuvée par le Conseil National de la Comptabilité le 26 décembre 2017.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de l/LTDH sont les suivants :

i. Immobilisations incorporelles et corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de L/LTDH, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Logiciels 33,33%

Matériel de transport 20%

Mobilier et matériel de bureau 20%

Matériel informatique 33.33%

ii. Unité monétaire

Les états financiers de L'LTDH sont libellés en dinar tunisien.

iii. Conversions en devise

Les opérations en monnaies étrangères sont prises en charge conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne N°15. En effet, elles sont comptabilisées moyennant une conversion au cours du jour de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les règlements sont convertis au taux de change du jour au cours duquel le règlement est procédé. Ainsi, la différence par rapport au montant pris en charge est passée en résultat de change.

Au 31 Décembre de chaque exercice, les soldes des éléments monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture. Toute différence est comptabilisée en résultat, en gain ou perte de change.

iv. Revenus

Conformément à la disposition de l'article 34 de la loi 88-2011, les ressources d'une association se composent des :

- Cotisations de ses membres ;
- Aides publiques ;
- Dons, donations, et legs d'origine nationale ou étrangère ;
- Recettes résultant de ses biens, activités et projets.

Note N°3 : Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice 2021 peuvent être résumés comme suit :

En 2021, l'LTDH a pu collecter et allouer des dépenses aux divers projets et des dépenses interne une somme 892 545dinars.

Note N°4: AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent, au 31 décembre 2021 un solde net de 253 187DT contre un solde net de 401 659DT au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Solde aux banques	240 296	387 085
Solde de la caisse	12 891	14 574
Montant brute	253 187	401 659
Provisions pour dépréciation	-	-
Total en Dinars	253 187	401 659

Note N°5 : AC 3 - Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent, au 31 décembre 2021, un solde net de 104 372DT contre un solde net de 44 071DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Report de TVA	39 414	39 414
Débiteurs divers	4 093	3 057
Avances aux personnels	900	1 600
Produits à recevoir	59 965	-
Montant brute	104 372	44 071
Provisions pour dépréciation	-	-
Total en Dinars	104 372	44 071

Note N°6 : AC 8 & AC9 - Immobilisations corporelles & Immobilisations incorporelles

Libellé	Immobilisations brutes			Amortissements & Provisions			Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2020	Variation 2020-2021	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020	Variation 2020-2021	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2021
Logiciels	1 121	-	1 121	(1 121)	-	(1 121)	-	-
Total des immobilisations incorporelles	1 121	-	1 121	(1 121)	-	(1 121)	-	-
Matériels informatiques	95 738	11 696	107 434	(78 385)	(12 918)	(91 303)	17 353	16 131
Equipements de bureau	45 474	-	45 474	(43 497)	(525)	(44 022)	1 977	1 452
I.G.AAD	15 868	-	15 868	(8 007)	(1 516)	(9 523)	7 861	6 345
Total des immobilisations corporelles amortissables	157 080	11 696	168 776	(129 890)	(14 959)	(144 849)	27 190	23 928
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	157 080	11 696	168 776	(129 890)	(14 959)	(144 849)	27 190	23 928
							-	-
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	158 200	11 696	169 897	(131 010)	(14 959)	(145 969)	27 190	23 928

Note N°7 : PA 2 - Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent, au 31 décembre 2021 un solde net de 150 689DT contre un solde net de 70 869DT DT au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créditeurs divers	9 120	9 120
CNSS	42 802	30 438
Autres charges à payer	45 655	4 700
Impôts et taxes à liquider	53 291	26 610
Total en Dinars	150 869	70 869

Note N°8: PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés

Les Fournisseurs et comptes rattachés totalisent, au 31 décembre 2021 un solde de 91 091DT contre u solde de 58 120DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Fournisseurs d'exploitation	91 091	58 120
Total en Dinars	91 091	58 120

Note N°9: PA 5 - Apports reportés

Les autres apports totalisent, au 31 décembre 2021 un solde de 220 482DT contre un solde de de 331 262DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACCD	-	165 623
EAST AND HORN OF AFRICA HUMAN RIGHT	46 944	51 616
Dignity	13 154	63 513
HANDICAP INTERNATIONAL	(4)	(4)
AMBASSADE SUISSE -AIDE LEGALE	11 139	-
NOVACT/IMCAN	15 757	-
UNICEF	51 414	3 341
OMCT	(1 969)	(1 969)
ASF	31 066	15 083
NOVACT/WAHDA	52 981	-
NOVACT/SALAM	-	34 059
Total en Dinars	220 482	331 262

Note N°10: PA 5 - Actifs Nets

Les actifs nets totalisent, au 31 décembre 2021 un solde de 79 296DT contre un solde de 185 860DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit

Rubriques	Fonds nets	Apports affectés à inv.	Subvention inv.	Excédent/Déficit reportés	Excédent/Déficit de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2020	-	21 485	2 582	221 520	(76 919)	168 669
Affectation Excédent 2020				(76 919)	76 919	-
Apports affectés à des inv. (net)		20 791				
QP. Des sub. Inv. Inscrits CR			(718)			
Excédent/Déficit de l'exercice 2021					(87 961)	(87 961)
Solde au 31 décembre 2021	-	20 791	1 864	144 601	(87 961)	79 296

Note N°11 : PR 1- Cotisation des adhérents

Les cotisations des adhérents totalisent au 31 décembre 2020, 290DT contre un solde de 1 125DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ARIANA	20	90
BAB BHAR	240	120
Kasserine		815
MANOUBA	30	60
MITLAOUI		0
SFAX		30
AUTRE		10
Total en Dinars	290	1 125

Note N°13 : PR 5- Autres Apports

Les autres apports totalisent, au 31 décembre 2021, un solde de 869 415DT contre un solde de 1 004 895DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Projet JCA 2	165 623	195 683
Projet HANDICAP	-	213 408
Projet DIGNTY	85 853	129 251
Projet NOVACT-PROJET SALAM	86 522	293 870
UNICEF	41 632	55 437
Dons	76 691	19 462
Projet NOVACT-PROJET IMCAN	43 716	-
Projet NOVACT-PROJET WEHDA	35 832	-
Pojet AFRCAN DEFENDER	138 759	52 889
Projet OXFAM	18 362	-
Prestations de service AACID	67 600	-
Pojet PRISON INSIDER		1 261
Projet ASF	90 465	43 635

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Projet don suisse	18 361	-
Total en Dinars	869 415	1 004 895

Note N°14 : PR 8- Autres gains

Les autres gains, au 31 décembre 2021, un solde de 13 118DT contre un solde de 12 192DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Apports affectés à des biens amortissables	13 109	12 139
Autre gains	10	53
Total en Dinars	13 118	12 192

Note N°15 : CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2021, un solde de 637 098DT contre un solde de 604 358DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Frais de mission et de déplacement	255 209	301 079
Honoraires	369 093	294 373
Publicité et relations public	465	104
Frais de télécommunication	12 331	8 801
Total en Dinars	637 098	604 358

Note N°16 : CH 2- Charges de personnel

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2021, un solde de 164 906DT contre un solde de 299 085DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charges de personnel	142 024	250 814
Charges sociales légales	20 882	48 270
Total en Dinars	162 906	299 085

Note N°17 : CH 4- Autres charges courantes

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2021, un solde de 163 509DT contre un solde de 181 189DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Achats non stockés de matières et fournitures	54 652	91 863
Charges locatives	47 906	41 129
Entretiens et réparations	5 583	8 176

Libellé	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Autre Service Extérieurs	2 790	2 980
Services bancaires	2 877	3 021
Dons accordé	40 207	28 230
Impôts et taxes	9 494	5 790
<i>Total en Dinars</i>	163 509	181 189